

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2013

---

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE545

présenté par  
M. Hammadi, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 56, après le mot :

« communication »,

insérer les mots :

« à distance ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.